

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Direction générale
de la gendarmerie nationale*

Direction des soutiens et des finances

**Arrêté du 13 décembre 2018 portant changement d'appellation
de la brigade territoriale de Châteauneuf-sur-Sarthe (Maine-et-Loire)**

NOR : INTJ1832822A

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense ;

Vu le code de procédure pénale, notamment ses articles 15-1 et R. 15-22 à R. 15-26 ;

Vu le code de la sécurité intérieure, notamment son article L. 421-2,

Arrête :

Article 1^{er}

La brigade territoriale de Châteauneuf-sur-Sarthe prend appellation de brigade territoriale des Hauts-d'Anjou à compter du 1^{er} janvier 2019. Sa circonscription est modifiée, à la même date, dans les conditions précisées en annexe.

Article 2

Les officiers, gradés et gendarmes de la de brigade territoriale des Hauts-d'Anjou exercent les attributions attachées à leur qualité d'officier ou d'agent de police judiciaire dans les conditions fixées aux articles R. 13 à R. 15-2 et R. 15-24 (1^o) du code de procédure pénale.

Article 3

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur

Fait le 13 décembre 2018.

Pour le ministre et par délégation :

*Le général, sous-directeur
de l'organisation et des effectifs,*

A. BROWAËYS

ANNEXE

BRIGADE TERRITORIALE	CIRCONSCRIPTION ACTUELLE	CIRCONSCRIPTION NOUVELLE
Châteauneuf-sur-Sarthe	Châteauneuf-sur-Sarthe Les Hauts-d'Anjou Juvardeil Miré	
Les Hauts-d'Anjou		Les Hauts-d'Anjou Juvardeil Miré